

Rapport de mer lié à des troubles du comportement*

(article 11 du décret n°69-679 du 19 juin 1969)

Je soussigné (nom, prénom, numéro du marin)

Patron du (nom et immatriculation du navire)

Liste d'équipage :

-
-
-
-
-

certifie avoir constaté le (date, heure et position de l'évènement)

à bord⁽¹⁾ ou à l'embarquement⁽¹⁾

des troubles du comportement sur la personne de (nom, prénom, numéro de marin)

Description détaillée et circonstanciée des faits :

Témoin(s) : nom, prénom et qualité _____

Ces troubles du comportement

- présentent un risque pour sa sécurité, celle de l'équipage, du navire et des autres usagers de la mer⁽¹⁾,
- perturbent l'activité économique du navire⁽¹⁾

Je déclare ce rapport sincère et véritable et me réserve le droit de l'amplifier ou de le modifier en tant que de besoin

À

le

Signature

* ne se substitue pas au rapport détaillé (RPM 102 - feuille rose) (1) rayer la mention inutile

Document à déposer par l'armateur au Service d'armement du navire (DDTM-DML) qui pourra demander au Médecin des Gens de Mer d'examiner l'aptitude à la navigation du marin.